



ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY

Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الإفريقية  
السكرتارية  
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE

Secretariat  
B. P. 3243

Addis Ababa ••• اديس ابابا

CONSEIL DES MINISTRES  
31ème SESSION ORDINAIRE  
Khartoum, Soudan  
du 7 au 15 juillet 1978

CM/874 (XXXI) Add.3

SEYCHELLES : DEMANDE DE REDUCTION DU POURCENTAGE  
D'EVALUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET ET AUX  
AUTRES FONDS

Situation financière générale du Gouvernement

SEYCHELLES: DEMANDE DE REDUCTION DU POURCENTAGE  
D'EVALUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET ET AUX  
AUTRES FONDS

Situation financière générale du gouvernement

Les Seychelles ont obtenu leur indépendance en juin 1976. Au moment de leur indépendance elles n'avaient aucune réserve financière. A cette époque, le Gouvernement était tout comme maintenant tributaire de l'assistance pour son budget récurrent. Le déficit de son Budget ordinaire s'élevait à 5.730.145 roupies (764.020 Dollars EU) à la date du 31 décembre 1976. Sous réserve de vérification, ce déficit s'est accru pour atteindre 15.580.145 roupies (2.077.350 Dollars EU) à la fin de l'année 1977. Malgré la réduction ou l'ajournement de l'acquisition de plusieurs services nécessaires en 1978 on estime que d'ici la fin de cette année le déficit aura atteint 30.122.445 roupies (4.016.330 Dollars EU). Depuis 1976 le Gouvernement a encouru des dépenses dans des domaines totalement nouveaux tels que la Défense et les Affaires Etrangères mais ces dépenses comme on en conviendra facilement sont inhérentes à toute notion d'indépendance. Le Gouvernement n'a pas accru inconsidérément ses dépenses.

2. Etant donné la situation financière du Gouvernement tout capital pour l'investissement et le développement de quelque nature que ce soit est provenu et continué à provenir de l'étranger, soit de sources privées, de gouvernements étrangers ou d'organisations internationales quoique des efforts énergiques soient en train d'être déployés pour susciter et mettre à profit l'épargne nationale.

3. Il faut aussi se rappeler qu'aux Seychelles :
- a) il n'y a pas d'autorités ni de gouvernements locaux, et pratiquement tous les services sont fournis par le Gouvernement central ;
  - b) la nature éparpillée du pays - les îles les plus éloignées de Victoria, la capitale du pays sont à 650 miles - rend l'administration et la fourniture des services de base chères par comparaison à un pays ayant une même population concentrée sur une petite superficie ; et
  - c) en 1976 la dépense encourue par le Gouvernement pour la consommation s'est élevée à 230 Dollars EU pour chaque habitant.

#### GRILLE D'EVALUATION

4. La grille d'évaluation utilisée présentement oblige les Seychelles à verser une contribution équivalente à 1,55 p. 100 du Budget ordinaire de l'OUA. C'est ce même pourcentage qui s'applique pour la détermination des contributions pour certains Fonds spéciaux.

5. Le Gouvernement des Seychelles estime que quand on convertit cette grille d'évaluation (basée sur le produit intérieur brut (PIB) et les facteurs de population) en contributions effectives, cela fait peser une lourde charge financière injuste sur les Seychelles. C'est pour cela que les Seychelles demandent une réduction de son évaluation en ce qui concerne le Budget ordinaire et les Fonds spéciaux, dans la mesure où la grille d'évaluation détermine la contribution à ces dits fonds. En 1977/78 les contributions connues versées par les Seychelles sont les suivantes :

<u>Postes</u>	<u>Dollars EU</u>
Budget ordinaire.....	160.984
Fonds spécial, Comité de Libération....	52.095
Fonds de secours d'urgence aux zones... affectées par la sécheresse.....	10.732
Aide financière à Djibouti.....	15.500
	<hr/>
	239.311
	<hr/>

La somme de 239.311 Dollars EU elle-même représente 0,87 p. 100 des dépenses gouvernementales totales estimées à 27.365.880 Dollars EU pour 1978.

6. Pour appuyer sa demande de réduction du taux de contribution qui lui a été affecté, les Seychelles soumettent à l'attention du Conseil ce qui suit :

#### LIMITES DANS LES COMPARAISONS ET L'EVALUATION DU PIB

a) Les limites dans l'utilisation du PIB pour établir des comparaisons internationales sont bien connues. Les Seychelles ne disposent d'aucune production de subsistance. Une telle production dans les grands pays ou dans les pays dont la production de subsistance constitue un élément important et significatif tend à être sous-estimée, de telle façon qu'une comparaison de PIB entre les Seychelles et ces pays peut très bien s'avérer fallacieuse et défavorable à l'endroit des Seychelles. Par exemple, le riz, qu'il faut importer, est une denrée de base des Seychelles. Au cours des dernières années l'approvisionnement du pays est venu de l'Australie. Ainsi, le prix courant qui en a résulté (même s'il est strictement contrôlé par le gouvernement) dépasse de plusieurs fois la valeur accordée à la production rizicole de subsistance ou à d'autres céréales dans d'autres pays. Par ailleurs, les Seychelles ne disposent non plus d'aucune autre forme de production céréalière nationale, ce qui les rend entièrement tributaires de l'étranger pour ses approvisionnements en riz et farine. Cette

dépendance gonfle le coût de la vie et fait que le chiffre du PIB des Seychelles induire en erreur, si comparaison en était faite avec d'autres pays où la production des principales denrées ou des denrées à base d'hydrate de carbone est assurée par leurs propres producteurs de subsistance ou producteurs nationaux.

#### CONSEQUENCES DE L'IMPORTATION DES PRODUITS DE BASE ET DES BIENS

b) Les Seychelles, ne pouvant tout simplement pas produire ses produits de base et ses biens, doivent les importer en très grande partie. L'importance des commandes pour chaque produit (commandes relativement limitées dû au nombre d'habitants) et la nécessité de transporter ces produits sur de longues distances signifie un coût unitaire final très élevé. Ceci signifie également que, au cours des dernières années, les Seychelles sont restées très vulnérables à l'importation de l'inflation mondiale. Etant donné cette inflation, les revenus ont dû monter pour aider la population dans ses efforts en vue de maintenir son niveau de vie. En fait, même si la valeur monétaire des revenus aux Seychelles est peut-être plus élevée que dans bon nombre d'autres pays en voie de développement, sa valeur réelle n'est pas forcément plus grande.

#### IMPACT DE L'AIDE ETRANGERE ET DU CAPITAL PRIVE

c) Comme indiqué au paragraphe 2, pratiquement tous les capitaux pour de nouveaux investissements ont dû venir de l'extérieur, sous forme soit d'aide extérieure soit de fonds privés. Cette entrée de devises qui contribue à gonfler le PIB des Seychelles, a été estimée à environ 120 roupies per capita en 1976 soit presque 40 p. 100 du PIB et a été à la base de la plupart des mises en chantier dans le pays. De telles entrées de capitaux sont les bienvenues, mais il faut reconnaître en même temps qu'elles sont très incertaines.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1978-07

# Application for Reduction in Scale of Assessment for Budget and Other Contribution Purposes

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9758>

*Downloaded from African Union Common Repository*